

Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : AIX-MARSEILLE

Etablissement : Université de Provence - Aix-Marseille 1

Demande n° S3MA120003850

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Ergologie

Présentation de la mention

Depuis la création du département d'ergologie par l'Université d'Aix-Marseille 1, en Janvier 1999, le caractère le plus notable de cette formation de niveau master est certainement le maintien de la singularité, à un niveau international, de son développement et de sa conception d'une forme particulière de l'ergologie.

Sa perspective est définie par une démarche d'appréhension et d'analyse de l'activité humaine, axée à la fois sur une réflexion épistémologique et sur l'ancrage concret de la connaissance pluridisciplinaire des situations de travail. Des conventions de recherche, au-delà des sites régionaux, se sont en effet et depuis le début déployées sur le territoire national et la sphère internationale.

Le souhait de l'Université d'Aix-Marseille 1 est actuellement de faire évoluer cette offre de formation en une organisation à l'échelle de deux spécialités. Ainsi, en sus de la spécialité « d'Ergologie générale », une autre spécialité est en cours de constitution. Il s'agit d'une réponse à un appel à projet de coopération européenne soumise à un calendrier distinct de celui mise en place sur le territoire français (contrat quinquennal). Cette spécialité, mise en place avec l'Université de Porto, a été finalisée en novembre 2010 pour une ouverture en septembre 2011, c'est pour cette raison qu'elle n'est pas traitée dans le dossier en tant que spécialité.

Cette mention de master forme aux métiers de chercheurs, d'enseignants-chercheurs, de chargés d'études, de consultants, de préventeurs, s'assistants RH, d'ergonomes etc., et ce dans différents secteurs professionnels tels que celui du service des entreprises, des hôpitaux, des laboratoires d'analyse, de marketing, de la fonction publique territoriale, des assurances, de l'action sociale, des secteurs associatif, de l'enseignement etc. Le recrutement est national et international, et l'insertion professionnelle des diplômés s'effectue au même niveau. Par ailleurs, environ 85 % des étudiants sont inscrits en formation initiale et 15 % en formation continue, les étudiants étrangers correspondant à environ 5 % des effectifs que ce soit en M1 ou en M2.

Indicateurs

Effectifs constatés	M1 d'environ 20 étudiants M2 d'environ 30 étudiants
Effectifs attendus	M1 30-40 M2 50-60
Taux de réussite	79 % sont diplômés
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	80 % ont un emploi et 20 % sont sans emploi (taux de réponse 73 %)
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

L'originalité de cette formation, son niveau d'exigence se situent du côté de l'ouverture internationale, de l'intégration d'une formation continue, en apprentissage ou en alternance, de la pluridisciplinarité, de l'adossement recherche et des partenariats professionnels.

Le projet en cours, qui consiste en la création d'une nouvelle spécialité en co-habilitation avec l'Université de Porto, ne peut que contribuer à accroître le rayonnement international de cette mention de master.

Cependant, le dossier présente des faiblesses majeures, dans les effectifs étudiants et enseignants, ainsi que dans sa présentation.

• Points forts :

- Pluridisciplinarité de la formation.
- Compromis intéressant, pour les stages, entre recherche et professionnalisation.
- Souci d'ouverture internationale en ce qui concerne l'accueil des étudiants et les échanges académiques.
- 15 % d'étudiants en formation continue.
- Co-habilitation avec l'Université de Porto, pour la spécialité « Travail, ergologie et développement », dont l'ouverture est prévue en 2011.

• Points faibles :

- Effectifs faibles, en particulier en M1.
- Département d'Ergologie sous doté en EC.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Informations insuffisantes sur le contenu des cours et leur répartition précise sur les 20 semaines pédagogiques.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le caractère unique de cette formation au niveau national fait de cette mention de master un atout déterminant pour l'établissement en termes de visibilité et d'identité. Néanmoins, la dénomination « Ergologie » devrait être mieux justifiée, en particulier les aspects qui la distinguent de « l'Ergonomie » pourraient être développés de façon plus importante. Par ailleurs, un questionnaire devrait à l'avenir être mené, afin de s'interroger sur les moyens que l'établissement se donne pour contribuer au développement de cette formation. En effet, soit il cherche à renforcer les effectifs étudiants en dotant le département d'ergologie de moyens humains et financiers supplémentaires, soit il décide d'intégrer les deux spécialités de cette mention de master au sein d'une autre mention de master existante dans l'établissement.

Il serait par ailleurs bien qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place et que cette formation fasse l'objet, de la part de l'établissement, d'un soutien plus important dans la mise en place de procédures d'évaluation et de suivi de cohortes.

Appréciation par spécialité

Ergologie générale

• Présentation de la spécialité :

Cette spécialité possède une année de M2 professionnel et recherche dont la finalité première est de former des intervenants dans le champ des activités humaines et notamment dans le champ du travail. C'est une formation qui associe la professionnalisation et la recherche et qui peut déboucher aussi bien sur la préparation d'un doctorat (essentiellement en philosophie, économie, science de l'éducation) que sur des emplois de chargés d'études, de consultants, de chargés de mission facteur humain, de préventeurs, d'ergonomes, de formateurs, dans le domaine de la connaissance et de la gestion des activités humaines et notamment du travail (gestion des ressources humaines).

Les enseignements correspondent à 105 heures de CM, 75 heures de TD et un stage, en immersion complète dans un laboratoire de recherche ou dans le milieu professionnel, d'une durée de trois mois avec soutenance d'un mémoire.

• Indicateurs :

Effectifs constatés	30
Effectifs attendus	35-50
Taux de réussite	79 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

• Appréciation :

Cette formation est très originale et unique en son genre bénéficiant d'atouts majeurs tels qu'une grande pluridisciplinarité et une articulation recherche versus professionnalisation intéressante. Son attractivité est grande, en témoigne l'accueil chaque année d'étudiants de deuxième année du DEIS (diplôme d'état en ingénierie sociale) de deux instituts de formation en travail social (Institut méditerranéen de formation de Marseille et Institut d'études supérieures en travail social de Nice), ainsi que d'étudiants de l'Institut de formation des cadres de la santé d'Aix en Provence. Néanmoins, elle mériterait d'être renforcée entre termes d'effectifs.

• Points forts :

- Taux de réussite d'environ 80 %.
- Pluridisciplinarité de la formation.
- Compromis intéressant, pour les stages, entre recherche et professionnalisation.
- Souci d'ouverture internationale, au niveau des étudiants accueillis et des échanges académiques.
- 15 % d'étudiants en formation continue.

• Points faibles :

- Département d'ergologie sous doté en EC.
- Pas de conseil de perfectionnement.
- Informations insuffisantes sur le contenu des cours et les résultats des évaluations et du suivi des cohortes effectués.

Notation

• Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement



Il serait bien qu'un conseil de perfectionnement soit mis en place pour cette spécialité.